

Image not found or type unknown



Respect du contrat XX

Par **sarl lemonier**, le **21/10/2010** à **22:27**

Bonjour a tous,

Je suis très surpris de lire tous ces commentaires sur le non respect des contrats XX.

Cela fait 4 ans que je travail avec cette société qui fait preuve d'un réel professionnalisme et j'en suis à mon deuxième contrat.

Je vous invite à tous, de contacter XX car pour ma part je n'ai jamais eu aucune difficulté à joindre un responsable.

Cordialement